

## **Intervention CPM du 23 juin 22 :**

Dans un contexte géopolitique, sanitaire et de politique nationale exceptionnel, notre institution transverse une période inédite fort complexe et donc incertaine. Chacune de ses composantes doit faire bloc et faire preuve de solidarité face aux immenses défis qui sont les nôtres.

C'est pourquoi, le SNAD relève avec satisfaction :

- Le courage politique des présidents qui ont interpellé avec gravité et solennellement les Pouvoirs publics sur les impacts de leur position de fermeture tant vis-à-vis des ressortissants agricoles que du fonctionnement de notre Régime de protection sociale,
- La dignité des personnels et de leurs représentants qui ont exprimé leur désarroi face à leur situation salariale dans un contexte d'hyperinflation ; personnels qui expriment également la dégradation de leurs conditions de travail alors qu'ils ont le sentiment d'être pris en étau entre la réduction des effectifs et certaines injonctions des Pouvoirs Publics qui peuvent apparaître comme paradoxales, sur l'amélioration de la performance et la proximité sur les territoires.

Il me semble important à ce stade de revenir sur la COG 2021-2025 en lien avec notre expression syndicale en soulignant d'emblée notre reconnaissance forte dans l'engagement des négociateurs qui nous ont certainement évité le pire.

Ainsi concernant la COG, la position du SNAD peut ainsi être appréhendée :

1. C'est certainement la meilleure COG que nous puissions négocier mais l'expression si elle est bien « communicante » est à nuancer et à manipuler avec précaution car elle pourrait apparaître comme contreproductive tant la réalité de terrain est ressentie comme ardue et reste très tendue ;
2. Le chapitre B n'a pas été négocié ; nous sommes donc sur une baisse réelle de nos moyens de fonctionnement de près de 40 % sur 5 ans (compte tenu des autres dépenses non maîtrisables) ; cette contrainte pèse lourdement et est susceptible à moyen terme mettre à mal notre modèle mutualiste, de proximité et de guichet unique ;
3. La haute Qualité exigée concernant notre offre de service aux adhérents telle que normée par plusieurs indicateurs peut apparaître vu le contexte comme de la surqualité.

Concernant la situation actuelle de notre Institution

- Nous sommes choqués par la posture, l'absence de réponse et de prise en compte des Pouvoirs publics. Par exemple l'absence de budgets complémentaires liés au versement d'indemnités télétravail ; une mesure soutenue par les Pouvoirs publics mais qu'ils refusent de financer.
- Même s'il apparaît important de prendre des précautions budgétaires, la suspension des accords locaux n'est pas comprise par l'ensemble des parties à la négociation : elle est injuste, fragilise le dialogue social et le fondement des positions des Directions de Caisse et au final, pèse peu dans l'économie du dispositif.
- Incompréhension également sur le plan d'économies tel qu'il apparaît avec une gestion au coup par coup (stop and go) ; nous y trouvons un problème de cohérence globale avec des mesures sans véritable vision. Le gel des recrutements annoncés pour les organismes nationaux pèse, non seulement dans l'activité mais aussi sur le plan social. Ces méthodes contrastent fort avec la situation au RG (nos collègues du RG apparaissent sereins car les soutiens passent par des mesures budgétaires complémentaires qui leur paraissent acquises de droit même si chaque entreprise doit prendre sa part dans un plan d'économies).

Les enjeux budgétaires sont majeurs et ne pourront se régler par des mesures ponctuelles qu'elles soient de faible ou fort enjeux.

C'est dans la co-construction d'un plan d'actions associant le sens de l'action et la restriction budgétaire que nous réussirons à passer non seulement le cap de 2022 et mais aussi les suivants. Travaillons dès à présent pour 2023 et l'avenir de la MSA.